

Date Convocation : 14/02/2017

**Présents** : MM. MARQUIS Joseph, OUVRART Marie-Christine, BASSAND Denis, SIMONNET Julie, BEULQUE Florence, GRELAUD Elodie, VINCENT Bruno, LECONTE Margaret, GABORIT Jonathan, SAMPOUX Daniel.

**Absents** : Mauricette ALETRU qui donne pouvoir à Elodie GRELAUD, Emmanuel DEBAECKER qui donne pouvoir à Joseph MARQUIS, Sylvie BLONDET qui donne pouvoir à Jonathan GABORIT, Sandrine BLANCHARD qui donne pouvoir à Marie-Christine OUVRART.

**Secrétaire de Séance** : SAMPOUX Daniel

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du 16 janvier 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2017.

### ORDRE DU JOUR

- VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2016 DES BUDGETS COMMUNE, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT

#### Budget commune

Fonctionnement	Dépenses	380 146.96 €
	Recettes	455 951.27 €
Investissement	Dépenses	636 566.72 €
	Recettes	583 534.46 €

#### Budget assainissement

Fonctionnement	Dépenses	22 641.37 €
	Recettes	31 145.69 €
Investissement	Dépenses	21 057.36 €
	Recettes	21 133.64 €

#### Budget lotissement

Fonctionnement	Dépenses	245 709.85 €
	Recettes	245 709.85 €
Investissement	Dépenses	245 709.85 €
	Recettes	243 809.85 €

Le conseil accepte à l'unanimité les comptes administratifs 2016.

- VOTE DES RESULTATS 2016 DES BUDGETS COMMUNE, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT

#### Budget commune :

Déficit d'investissement 2015	- 111 082,65€
Excédent de fonctionnement 2015	+ 184 161,50€
Résultat d'investissement 2016	- 53 032,26€
Résultat de fonctionnement 2016	+ 75 804,31€
Reste a réaliser 2016 en investissement	- 20 287,47€

Déficit d'investissement à reporter au budget 2017	- 184 402,38€
Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2017	+ 75 563,43€

#### Budget assainissement :

Déficit d'investissement 2015	- 2 374,11€
Excédent de fonctionnement 2015	+ 29 353,71€

Résultat d'investissement 2016	+ 76,28€
Résultat de fonctionnement 2016	+ 8 504,32€
<b>Déficit d'investissement à reporter au budget 2017</b>	<b>- 2 297,83€</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2017</b>	<b>+ 35 560,20€</b>

Budget lotissement :

Déficit d'investissement 2015	- 243 809,85€
Excédent de fonctionnement 2015	+ 198 937,32€
Résultat d'investissement 2016	- 1 900,00€
Résultat de fonctionnement 2016	+ 0,00€

<b>Déficit d'investissement à reporter au budget 2017</b>	<b>- 245 709,85€</b>
<b>Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2017</b>	<b>+ 198 937,32€</b>

Le conseil accepte, à l'unanimité, les résultats 2016.

• **AVENANT POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ECOLE ET DE LA CANTINE/BIBLIOTHEQUE**

La fin des travaux entraîne des réajustements financiers et donc des avenants avec les entreprises concernées.

Un montant de + **1 121,86€ HT** pour les travaux, et un montant de + **2 920€ HT** de frais d'honoraires de l'architecte soit un total de + **4 041,86€**

Le conseil accepte à l'unanimité.

• **AVENANT SUR LES TRAVAUX DE LA PLACE DU 8 MAI**

Suite aux difficultés rencontrées lors de la démolition des bâtiments, et pour des raisons de sécurité la tour doit être démontée et reconstruite. Après concertation avec l'architecte et les entreprises concernées il n'y aura pas de surcoût pour la reconstruction de la tour.

• **URBANISME : DROIT DE PREEMPTION URBAIN : DEMANDE D'INSTAURATION SUR TOUTE LA COMMUNE ET DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME**

Denis Bassand nous fait un exposé sur le droit de préemption urbain (DPU) et sur le plan local d'urbanisme (PLU). Une demande d'instauration de DPU sur toute la commune est demandée et une demande de mise en place du PLU est aussi demandée. Ces demandes se font auprès du service ADS (Autorisation du Droit des Sols) de la Communauté de Communes Sud-Vendée-Littoral, compétente en matière d'urbanisme sur notre secteur.

Une réflexion devra se faire avec les différents propriétaires de parcelles pour l'urbanisation de celle-ci.

Le conseil approuve, à l'unanimité, ces demandes.

• **VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2017**

ESM FOOT	200,00€
COMITE DES JEUNES	100,00€
ECOLE DE LUCON	60,00€
MAISONS FAMILIALES/AFORBAT	195,00€
ASS ADMR	1600,00€
FOYER SOCIO EDUC COLLEGE	115,00€
AMICALE DES SP DE VIX	150,00€
ECOLE DES JEUNES SP	200,00€
LYRE CHAILLEZAISE	100,00€
ECOLE DE FOOT	270,00€
AMICALE LAIQUE	150,00€
DIVERS	360,00€

Le conseil approuve les subventions à l'unanimité.

- **DIVERS**

-L'inauguration de l'école et de la cantine/bibliothèque aura lieu le samedi 13 mai à 11h00

-Pour information, à compter du 1er mars, les cartes d'identité se feront dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, ce sont les mairies de Fontenay le comte, Luçon, Pouzauges, La Chataigneraie et Maillezais.

-La commission des impôts directs se réunira le mardi 14 mars à 18h00

-La commission des finances (préparation du budget) se réunira le mardi 14 mars à 18h30

-Un courrier de Monsieur Priouzeau, président de la FNACA nous informe qu'une cérémonie aura lieu le dimanche 19 mars à 11h00, défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts.

-Florence Beulque demande qui gère l'eau des fossés qui mène au rocher.

Il semblerait que ce serait Monsieur Martineau, nous essaierons de prendre contact avec lui pour avoir des explications sur le manque d'eau au rocher.

-Elodie Grelaud demande s'il serait possible d'installer un miroir à l'intersection de la rue de l'église et de la rue du verger, car il y a très peu de visibilité pour sortir de la rue du verger, un devis va être demandé.

-La réception de chantier de l'école aura lieu le lundi 6 mars.

-La Cavalerie de Ste Radegonde demande à pouvoir avoir accès aux vestiaires du foot lors d'une sortie qui aura lieu sur le Gué au printemps.

•**Prochain conseil le lundi 27 mars 2017.**

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 22h30.

Le secrétaire,  
D. SAMPOUX